

Justificatif généré le 02/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

02/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290767>

N° d'annonce :

603791

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 27 avril 2022, enregistré au service des impôts de PARIS ST-HYACINTHE, Dossier 2022 0001 6859, référence 7544P61 2022 A 05275, le 28 avril 2022, la société SOKHA, SASU au capital de 5 000€, 8, rue Wattignies 75012 PARIS, RCS PARIS 832 291 090, a cédé à la société COM SAIGON, SAS au capital de 500 €, 8, rue Wattignies 75012 PARIS, RCS PARIS 911 579 548, un fonds de commerce **de restauration, restauration rapide, salon de thé, sandwicherie, vente à emporter** exploité 8, rue Wattignies 75012 PARIS, au prix de 120 000€, avec entrée en jouissance le 27 avril 2022. .

La correspondance et la validité seront reçues dans les 10 jours de la publication au BODACC, chez Me Pierre-Marie PROFIZI, CDAAP, Avocat au Barreau de Paris, 11, boulevard de Sébastopol, 75011 PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGHM6lve

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGHM6lve>

